Service Départemental d'Incendie et de Secours



DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 25 juin 2018 à 16 heures, le bureau du conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni à la direction du service départemental d'incendie et de secours sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Anglars.

Nombre de membres en exercice : 5.

Membres présents : Mesdames Annie Bel et Sylvie Lopez et Monsieur Jean-Claude Anglars.

Membres absents ou excusés: Messieurs Serge Roques et Christophe Saint-Pierre.

Date de convocation : 24 mai 2018.

2 – RÉFORME DE MATÉRIELS

Vu le rapport nº 4.

Vu la délégation consentie par le conseil d'administration au bureau par délibération du 20 mai 2015.

Vu le règlement de cession des biens meubles appartenant au domaine privé, approuvé par le Conseil d'Administration.

Considérant que le SDIS a actuellement un certain nombre de matériels (listés en annexe) endommagés, obsolètes ou ne donnant plus satisfaction qu'il y a lieu de désaffecter et de sortir de l'inventaire du patrimoine du SDIS pour permettre leur vente, leur cession gracieuse ou leur destruction et considérant par ailleurs que des demandes de don sont parfois formulées par des associations.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, le bureau du conseil d'administration :

- · décide de désaffecter et de réformer les matériels portés sur la liste ci-jointe,
- autorise le Président à signer les actes afférents à leur vente, à leur cession gracieuse, à leur don ou à leur destruction.

Fait à Rodez, le - 3 JUIL. 2018

Le Président,

Jean-Claude Anglars

VÉHICULES ET MATERIELS SOUMIS AU BUREAU DU 25 JUIN 2018

Type	Immat	Marque	Modèle	Année	KMS	Observations	Valeur estimée	Date de réforme
CAMION (CCF)	2302 MW	RVI/SIDES	85/150	1993	18000	RAS	3000€	2°Semestre 2018
FOURGON (VID)	9219 MH	IVECO	DAILY 4X4	1988	64000	Usure générale	1000 €	01/06/2018